

Santé publique

Déterminants de la santé et Prévention

- **Les Déterminants de la Santé**

Caractéristiques individuelles ou collectives susceptibles d'influer directement ou indirectement sur l'état de santé des populations. Ils peuvent être

- **Individuels** (ex : consommation de tabac) ou **collectifs** (ex : pollution, tabagisme passif)
- **Innés** (endogène, dépendant de l'individu) ou **acquis** (exogène, ex : exposition au tabac)
- **Liés** (ex : l'accès aux soins) ou **indépendants** (ex : alimentation) **du système de soins**

Déterminants biologiques

Facteurs physiologiques et génétiques

Déterminants liés à l'environnement

Exemples : **Qualité de l'eau** liée au nombre de cas de gastro-entérite, **Qualité de l'air**, **Qualité de vie au travail**

Déterminants liés aux habitudes de vie

Exemples : **Tabac**, **Alcool**, **Alimentation**

Objectif de la loi de Santé Publique : abaisser la prévalence du tabagisme, diminuer la consommation d'alcool, interrompre la croissance de la prévalence de l'obésité et du surpoids chez l'enfant (objectif PNNS)

Déterminants sociaux

Liens entre état de santé et catégories sociales : **Conditions de vie pendant l'enfance**, **Recours aux soins**, **Conditions de travail**

Plus le revenu est bon, meilleur est l'état de santé.

Déterminants liés au système de soins

Exemples : **Offre de soins** (accès à des services structurés), **Couverture sociale**, **Contexte individuel** (permet de vivre normalement avec un handicap)

- **Promotion de la Santé**

Promotion de la Santé

Notion définie par l'OMS en 1986 dans la charte d'Ottawa avec pour objectif : « La santé pour tous en l'an 2000 ». Moyens d'assurer un plus grand contrôle des populations sur leur état de santé.

La promotion de la santé, c'est permettre à chacun de réaliser pleinement son potentiel de santé.

Trois valeurs fondamentales de la promotion de la Santé

- ⇒ La santé est **un droit fondamental** de la personne humaine
- ⇒ **L'équité** en matière de santé
- ⇒ La **participation des personnes** telle que les associations de malades

La politique de promotion de la santé est de nature participative et incitative vis-à-vis de la population. Son efficacité se conçoit sur le long terme.

Prévention

Ensemble des actions mises en place pour éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies ou des accidents.

⇒ **Prévention primaire**

Réduire l'incidence de la maladie par des moyens **direct** (ex : vaccination) ou **indirect en diminuant les facteurs de risques** (ex : PNNS)

Remarque pour la vaccination : le calendrier vaccinal est révisé par le CTV (Commission Technique de Vaccination), validé par l'HSCP (Haut Conseil de Santé Publique), rendue légale par le ministère chargé de la santé, publié dans le BEH par l'InVS

⇒ **Prévention secondaire**

Réduire la **prévalence de la maladie** (réduction du nombre de malades) **grâce au dépistage** notamment.

⇒ **Prévention tertiaire**

Réduire la **prévalence des incapacités et des handicaps** grâce à l'éducation thérapeutique notamment. Concerne majoritairement les maladies chroniques.

Exemple du plan cancer 2009 - 2013 : cumul des trois préventions

L'éducation pour la santé

Ensemble des moyens qui concourent à ce qu'un individu ou un groupe d'individus devienne partie prenante de son état de santé. Processus d'accompagnement des personnes pour valoriser leur autonomie ou leur responsabilité face aux risques.

Régionalisation de l'éducation pour la santé avec les **IREPS**.

Conclusion

- ⇒ La politique de Santé Publique est l'instrument principal d'un état pour orienter et organiser les efforts pour protéger la santé de la population.